

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1337 bis rendant exécutoire la délibération n° 491 du 29 octobre 1963 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale portant ouverture de crédits supplémentaires au Budget du Service local, exercice 1963.

n° 1337

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 octobre 1963

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1963

Date du numéro
31 octobre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 491 du 29 octobre 1963 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale portant ouverture de crédits supplémentaires au Budget du service local, exercice 1963.